

EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL ET ORGANES DES TRAITES

Le Comité pour l'élimination des
discrimination à l'égard des femmes
en exemple



Zeina Hilal
Chargée de programme, UIP

Examen

Conseil des droits de l'Homme

- * Organe intergouvernemental
- * Objectif: Renforcer la promotion et la protection des droits de l'Homme
- * Examine tous les droits et libertés
- * Processus mené par les Etats
- * Mécanisme d'examen: l'Examen Périodique Universel (tous les 4 ans)

Les organes des traités

- * Comités créés par les traités et composés d'experts indépendants
- * Objectif: Veiller à l'application des dispositions des traités
- * Examinent l'application des traités dans les Etats parties et font des recommandations
- * Neuf Traités principaux, interdépendants, liés et réciproquement complémentaires

Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW ou CEDEF)

- * Convention adoptée en 1979
- * Nombre de signataires en 2012: 187
- * Consacrée aux droits des femmes et à l'égalité
- * Objectif: Remédier aux discriminations persistantes malgré l'introduction de la non-discrimination fondée sur le sexe dans la Charte des droits de l'homme
- * 3 axes: (1) éliminer la discrimination dans la législation (2) assurer l'égalité de jure et de facto et (3) éliminer les préjugés et les stéréotypes
- * Couvre les domaines civils, politiques, économiques, sociaux et culturels
- * Couvre les sphères de la vie publique mais aussi les questions relatives au mariage et à la vie familiale

Principales dispositions de la CEDAW ou CEDEF

Discriminations violent l'égalité

Définition discrimination directe et indirecte et égalité de jure et de facto

Obligations des gouvernements

Egalité juridique et institutionnelle et Egalité devant la loi

Participation des femmes à la vie politique et publique

Nationalité

Education

Emploi

Santé

Mariage et famille

Elimination des stéréotypes

Protection contre l'exploitation, la prostitution et la traite

Femmes rurales

Mesures temporaires spéciales

Mise en place de réserves

Organe de la CEDAW

Le Comité pour
l'élimination
des
discrimination à
l'égard des
femmes

Créé en 1981, à l'entrée en vigueur de la
CEDAW

Organe d'experts: 23 experts
indépendants élu par les Etats parties

Surveille la mise en œuvre de la CEDAW
par l'examen des rapports des Etats
parties et formule des recommandations
Conseille et encourage les Etats parties à
adopter des lois, politiques et
programmes

Dialogue constructif avec les Etats, les
ONG, les entités de l'ONU mais aussi l'UIP
et les parlements

Interprète et complète la Convention par
l'élaboration de recommandations
générales

STRATEGIE DE L'UIP

PARLEMENTS ET APPLICATION DE LA CEDAW

OBJECTIFS

- Savoir
- Agir

AXES

- Connaissances
- Contribution au processus de rapport
- Actions parlementaires

MESURES

- Informer:
Ateliers, manuels
- Surveiller:
rapports
- Coopérer:
partenariats

APPROCHE

- Globale: séminaire, lettres, transmission rapports, rapport au Comité
- Régionale: ateliers régionaux, priorités et défis communs, partage des bonnes pratiques, diplomatie parlementaire
- National: Débat au parlement, identification des actions à prendre, partenariats nationaux, conseils d'experts pour les révisions législatives, appui aux actions de sensibilisation

PRINCIPAUX RESULTATS ATTEINTS

COMITE CEDAW

- * Paragraphes standards dans les observations finales
- * Questions sur les parlements
- * Adoption de la Déclaration sur la CEDAW et les parlements nationaux

UIP ET PARLEMENTS NATIONAUX

- * Contribution aux rapports
- * Participation à la délégation de l'Etat au Comité
- * Actions de levée des réserves, actions législatives, de contrôle, allocations budgétaires, sensibilisation
- * Mécanismes parlementaires
- * Défis persistants